



Commission des finances

Bottens, le 20 octobre 2022

Au Conseil communal

De et à

1041 Bottens

Conseil communal de Bottens

Rapport de la commission des finances statuant sur le Préavis Municipal 2022-07

relatif à :

La demande de crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule-pont électrique.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La commission des finances composée de MM David Bailly, Patrick Oyon, Hervé Pittet, Frédéric Delacrausaz, s'est réunie le 10 octobre 2022 afin de débattre et de statuer sur le préavis cité en titre. Elle a posé plusieurs questions par email à la Municipalité, laquelle a répondu avec satisfaction aux différentes questions.

Ce crédit d'investissement n'était pas inclus dans le plan d'investissement 2022-2026, mais porté dans le budget 2022 pour une valeur de CHF 35'000.-

Notre demande concernait le solde du compte 3100.311 concernant les CHF 9'000.- à disposition dans le budget 2022. Actuellement utilisé à CHF 3'849.95 il est dans la cible du budget sans tenir compte de l'achat du véhicule. (lequel passera au bilan et sera amorti sur une période de 5 ans).

La charge annuelle relative à cet investissement peut être supportée par le ménage communal.

Conclusions

Ceci étant exposé, la commission, à l'unanimité de ses membres, propose au Conseil communal de Bottens d'accepter le préavis 2022-07 comme suit :

- 1 D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement pour l'achat d'un véhicule-pont électrique.
- 2 D'engager une dépense d'investissement de CHF 62'000.- ;
- 3 D'utiliser prioritairement les liquidités de la commune, à défaut de recourir à un l'emprunt bancaire ;
- 4 D'amortir cet investissement par le compte no 3100.331 sur une période de 5 ans, la première fois l'année qui suivra l'achat du véhicule;

Les membres de la Commission des finances :



David Bailly, Président



Patrick Oyon, Membre



Hervé Pittet, Membre



Frédéric Delacrausaz, Rapporteur